Image not found or type unknown

PLUS VALUES EN CAS DE REVENTE FONDS DE COMMERCE MOINS DE 5 ANS

Par **DUCHET Colette**, le **29/08/2017** à **10:24**

Bonjour
J'ai vendu mon fonds de commerce d'un restaurant car je ne me pouvais en vivre (pas de salaire depuis 2 ans).
J'ai signé la vente 1 mois avant les 5 ans, je dois malgré tout payer la plus-value car il s'agissait d'une création et j'ai vendu 130 000 €. Les dettes payées, il me reste 30 000 € (nous étions 2 co-gérants) avant les impôts. Pensez-vous que je peux avoir une exonération sachant qu'il me manque 1 mois (j'ai acheté le 14 juin 2012 et j'ai vendu le 15 mai 2017).
Merci pour votre réponse rapide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés